



Type de zone	spécifique	Logement (si maximum)
PAP QE - Zone d'habitation 1	HAB-1 a HAB-1 b	a = 2 b = 4
PAP QE - Zone d'habitation 2	HAB-2	
PAP QE - Zones mixtes	MIX-a MIX-b MIX-c MIX-d	
PAP QE - Zone de bâtiments et d'équipements publics	BEP	
PAP QE - Zone de bâtiments et d'équipements publics - type 1	BEP-1	
PAP QE - Zones d'activités économiques	ECO-a ECO-b ECO-c ECO-d	
PAP QE - Zone spéciale "Rue d'Esch"	SPEC-RE	
PAP QE - Zone spéciale "Minett-Kompost"	SPEC-MK	
PAP QE - Zone spéciale "Foetz"	SPEC-F a SPEC-F b	
PAP QE - Zone spéciale "station-service"	SPEC-S	
PAP QE - Zone de sport et de loisir	REC-a REC-b	
PAP QE - Zone de jardins familiaux	JAR	

  

[Pink dashed line]	Délimitation des zones agréées - voir partie écrite PAP
[Dotted line]	Secteur protégé de type "environnement construit" - C à titre indicatif
[Purple outline]	Construction à conserver (1)
[Blue outline]	Gabarit d'une construction existante à préserver (1)
[Light blue outline]	Alignement d'une construction existante à préserver (1)
[Purple triangle]	Petit patrimoine à conserver (1)
[Black dashed line]	Délimitation de la zone verte à titre indicatif (PAG projet, octobre 2020)

Fond de plan: Administration du Cadastre et de la Topographie  
Plan cadastral novembre 2020, Janvier 2019  
Source: (1) Service des sites et monuments historiques, AC Mondorçange et P-B, mise à jour septembre 2019  
Modèle de plan de la Commission d'Aménagement N° Ref.: SAC/2020/19 du 29 avril 2020 et du 10 novembre 2020.

Commune de Mondorçange

**Plan d'aménagement particulier  
"quartier existant" - PAP QE**  
Plan de repérage

vote du conseil communal (octobre 2020)

- Modifié suivant:
- [Red outline] - les réclamations
  - [Blue outline] - l'avis de la Commission d'Aménagement du 29 avril 2020, N° Ref. : SAC/2020/19
  - [Red outline] - l'avis du Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable du 27 février 2020, N° Ref. : 09112